



Le futur historique ou futur de narration

Le futur historique, plus souvent employé pour la présentation ou le récit d'événements passés de l'Histoire, est une variante particulière du futur. Il remplace le passé composé ou le passé simple. En cela, il est un futur du passé.

La prise de la Bastille

- Le 14 juillet 1789, le gouverneur de la Bastille, De Launay, **donnera** l'ordre de tirer sur les émeutiers¹ venus s'emparer de la forteresse. La Bastille, prison d'état, **sera assiégée** tout au long de l'après-midi. Une fusillade de plus de cinq heures, **qui fera** plus de deux cents morts parmi les émeutiers, **se terminera** par la reddition des défenseurs de la forteresse.[...] **De Launay sera battu** et décapité. **Sa tête sera promenée**, jusqu'au soir, au bout d'une pique.



Dans ce texte, le futur a valeur de passé, et plus exactement de passé défini (passé composé ou passé simple).

Le futur historique s'emploie à l'oral comme à l'écrit. Propre à la narration, il insiste sur l'action et sur ses conséquences prévisibles. Il est une figure de style qui, pour maintenir l'attention du lecteur ou de l'audience, nous présente l'action passée comme non encore définitivement scellée.

[...] *Au moment de sa mort, Louis XVI **aura** le courage de pardonner à son peuple. **Il prononcera** cette phrase célèbre "Je meurs innocent, je désire que le sang que vous allez verser ne retombe pas sur la France" et ce sang y **retombera**.*

*La Révolution de 1789 **restera** un choc dans tous les esprits éclairés de l'époque et des époques qui **suivront**. **Elle rendra** possible la démocratisation d'une société qui vivait dans un système immuable de droit divin depuis deux millénaires. **Elle précédera** tous les changements **qui interviendront** au XVIII^{ème} et au XIX^{ème} siècle. **Elle sera** la mère des démocraties.*



¹ Une émeute : mouvement de la foule en colère